



BORDEREAU DE CORRESPONDANCE DÉPOSÉ À LA SÉANCE DU MOIS DE FÉVRIER 2019

1-1 La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ)

Votre part de la ristourne 2018 de la MMQ s'élève à 3 287\$.

1-2 MRC Mékinac

Date de tombée pour le FDT est le 1^e mars.

1-3 Agence municipale de financement et de développement des centre d'urgence 9-1-1 du Québec

Confirmation volet 1 – Demande d'aide financière – Programme en sécurité civile.

1-4 Communications FQM

Appel à rencontrer le député fédéral de votre circonscription.

1-5 Municipalité de Rivière-à-Pierre

Résolution d'appui – Problématique d'accès à un réseau cellulaire en milieu rural.

1-6 Municipalité de St-Ubalde

Résolution d'appui – Problématique d'accès à un réseau cellulaire en milieu rural.

1-7 Municipalité de Lac-aux-Sables

Résolution d'appui – Problématique d'accès à un réseau cellulaire en milieu rural.